

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2746

présenté par
Mme Janvier

ARTICLE 38

I. – Au début de l’alinéa 11, ajouter les mots :

« Pour les enfants mentionnés au premier alinéa du présent article, »

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer les mots :

« pour ces enfants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.